

Règlement du concours d'affiches pour le Salon du Livre d'Hermillon 2019

Article 1 : Le concours d'affiches

Le concours fut initié en 2001 par Élixa Fuksa Anselme avec l'Université d'Arts Plastiques, Panthéon Sorbonne, section Licence Arts Appliqués. Ce concours fut proposé à partir de 2005 à l'Université de Savoie. Ce partenariat permet de réaliser localement l'affiche du Salon du Livre et de mettre en œuvre la créativité des étudiants de la section MMI (métiers du multimédia et de l'internet) de l'I.U.T (Institut Universitaire de Technologie) de Chambéry, encadrés par leur professeur d'Arts Plastiques, Serge Héliès. En 2011, le concours s'est également ouvert aux étudiants de l'ENAAI (Enseignement aux Arts Appliqués et à l'Image) de Chambéry. En 2018 nous avons ouvert le concours au Lycée La Fontaine de Faverges.

Article 2 : projets récompensés et critères retenus

Après délibération, le jury attribue les prix aux trois projets correspondants le mieux aux exigences formulées dans le cahier des charges et définies dans l'article 5 .

Les projets doivent être remis avant la semaine 10, en fichier JPG, auprès de la chargée de mission de l'Association Le Colporteur :

Céline Aguetta celine.aguetta@hermillon.net 564 route de la Cascade 73300 Hermillon.

Article 3 : dotation du prix

Le montant du Prix est évalué et remis par l'Association Le Colporteur selon les modalités suivantes:

- 1^{er} prix : 400,00 €
- 2^e prix : 100,00 €
- 3^e prix : 100,00 €

En cas de projet peu ou mal élaboré la dotation du 2^e et ou 3^e prix peut être reportée sur le 1^{er} prix.

Article 4 : composition du jury

Le jury est composé des membres du Comité de pilotage du Salon du Livre d'Hermillon :

- Le Maire d'Hermillon ou son représentant,
- Le Président de l'Association Le Colporteur ou son représentant,
- La chargée de mission du Salon du Livre d'Hermillon,
- L'artiste-plasticienne responsable de la communication du Salon du Livre d'Hermillon,
- Le responsable de la librairie Garin de Chambéry, partenaires de la manifestation et responsables de la vente des livres sur le Salon,
- Le responsable du centre de Savoie-biblio en Maurienne et le responsable du service Culture de Savoie-biblio,

Article 5 : cahier des charges

Attention : pensez aux bords perdus au moins 2mm tout autour

Relecture des consignes avant rendu.

L'AFFICHE :

Format : 210 X 400 mm

Couleurs : Quadrichromie (CMJN)

Fichiers : PSD sur photoshop, l'image ne doit pas être aplatie et chaque calque nommé avec précision.

L'affiche doit être attrayante et percutante.

le titre « Salon du livre d'Hermillon » doit être visuellement prioritaire.

Intégrer sur l'affiche :

30° Salon du Livre d'Hermillon

19 et 20 octobre 2019

Prix Littéraire Rosine Perrier

Prix de Lecture à haute voix Charles Maly

Prix de Nouvelles Léopold Durbet

Dédicaces, rencontres, expositions, animations.

Le Mouvement à l'exercice

www.salon-du-livre.fr - facebook.com/SalonDuLivreHermillon

Maurienne – Savoie

Intégrer les différents logos :

Conseil Savoie Mont Blanc

Région Rhône-Alpes

Syndicat du Pays de Maurienne

Librairie Garin

Mairie d'Hermillon

Mairie de Villargondran

Mairie de Pontamafrey-Montpascal

Le Colporteur

Salon du Livre

Attention, les logos seront fournis par l'imprimerie Salomon, il s'agit donc d'indiquer simplement chaque emplacement.

LE MARQUE- PAGE :

Format : 50 mm x 190 mm

Couleurs : quadrichromie (CMJN)

Fichiers : PSD sur photoshop, l'image ne doit pas être aplatie et chaque calque nommé avec précision.

Le visuel identique à celui de l'affiche se décline en recto et verso.

Intégrer**au recto :**

30° Salon du Livre d'Hermillon – Maurienne – Savoie

19 et 20 octobre 2019

Dédicaces, rencontres, expositions, animations.

Le mouvement à l'exercice

Maurienne - Savoie

www.salon-du-livre.fr

au verso

Prix Littéraire Rosine Perrier

Prix Lecture à haute voix Charles Maly

Prix de Nouvelles Léopold Durbet

Espace Léopold Durbet

Horaires d'ouverture : samedi 10h00.18h00 – dimanche 10h00.17h30

Entrée libre – parking gratuit

A43 sortie Hermillon

www.salon-du-livre.fr - facebook.com/SalonDuLivreHermillon

Logo du Salon du Livre

Déroulement du concours :

PRÉSENTATION DES PROJETS AU COMITÉ DE PILOTAGE (AFFICHE et MARQUE -PAGE) :

- Tout projet amputé d'une partie de la commande n'est pas considéré. Il est donc impératif de présenter Affiches et Marque-page recto,verso.
- Rendu des projets avant la semaine 10 (affiche + marque-page recto verso), en fichiers JPG, pour une simple lecture sur écran.
- 5 ou 6 candidats seront retenus par le jury. Ils seront prévenus par la chargée de mission. Elisa Fuksa-Anselme, artiste plasticienne, pourra proposer des corrections.
- Les 5 ou 6 candidats présenteront leur projet finalisé (affiche + marque-page recto verso) en semaine 13 au plus tard.

- Les nominés rendent, en semaine 15, leur projet en fichier PSD, 300 DPI via le site de WE TRANSFER à l'adresse de la chargée de mission celine.aguettaz@hermillon.net.
- Nomination des trois prix par le jury
- Choix du lauréat par le jury
- Le lauréat travaillera avec les conseils d'Élisa Fuksa Anselme, artiste plasticienne, pour la finalisation du visuel.
- Sortie de l'imprimerie prévue pour la semaine 18,
- les 2 autres affiches nominées seront présentées lors du Salon.

**Pour plus d'informations adresser vos questions
à la chargée de mission celine.aguettaz@hermillon.net**

Suite du travail pour le lauréat

Le lauréat travaillera avec les conseils d'Élisa Fuksa Anselme, pour :

-1- LA BROCHURE DE PROGRAMMATION DU SALON

Format : 150 x 21 mm

.Pour la première de couverture reprendre le visuel de l'affiche.

.Pour la quatrième de couverture, déclinaison du visuel avec les informations fournies.

-2- LE CARTON D'INVITATION (pour la remise du Prix littéraire Rosine Perrier)

Cette invitation sera distribuée avec la brochure aux invités et aux sponsors.

Format : 21 cm x 14cm Recto/Verso

Reprendre le visuel de l'affiche.

Au recto :

Yves Durbet,

Président du Syndicat de Pays de Maurienne

Maire, et le Conseil municipal d'Hermillon

Hervé Gaymard,

Président du Conseil Savoie Mont Blanc

Président du Conseil départemental de la Savoie

Christian Monteil

Vice-Président du Conseil Savoie Mont Blanc

Président du Conseil départemental de la Haute Savoie

Michel Frumillon,

Président de l'Association Le Colporteur

Philippe Rossi,

Maire, et le Conseil municipal de Villargondran

**Logos à intégrer ou indiquer
leur emplacement au recto :**

Conseil Savoie Mont Blanc

Région Auvergne Rhône-Alpes

Syndicat du Pays de Maurienne

Librairie Garin

Mairie d'Hermillon

Mairie de Villargondran

Mairie de Pontamafrey-

Montpascal

Le Colporteur

**Logo à intégrer ou indiquer
leur emplacement au verso :**

Salon du Livre

Vous invitent.....Au verso :

à la remise du 25^e Prix Littéraire Rosine Perrier et à l'apéritif d'honneur du

30^e Salon du Livre d'Hermillon

www.salon-du-livre.fr

Le mouvement à l'exercice

Salle Léopold Durbet samedi 19 octobre 2019 à 18h00

296 route de Montandré 73300 Hermillon

Tel : 04 79 64 39 47

Association Le Colporteur :

Tel : 04 79 59 64 82 salon@hermillon.net

Parking gratuit.

-3- ENCART RECTANGULAIRE

Format : 10,5 X 6 cm recto

Reprendre le visuel de l'affiche.

au recto :

30^e Salon du Livre d'Hermillon – Maurienne – Savoie

18 et 19 Octobre 2019

Dédicaces, rencontres, expositions, animations.

Le mouvement à l'exercice

Maurienne - Savoie

www.salon-du-livre.fr facebook.com/SalonDuLivreHermillon

Article 6 : Droits d'utilisation et de diffusion

Les étudiants peuvent consulter le matériel d'information des trois dernières années auprès de leur professeur, les autres candidats peuvent demander ce matériel auprès de la chargée de mission :

Céline Aguetaz celine.aguetaz@hermillon.net 564 route de la Cascade 73300 Hermillon. 04 79 59 64 82.

La remise des Prix sera effectuée courant septembre 2019 à la sortie des brochures, sous réserve que les fichiers sources remis par le lauréat permettent de réaliser les différents supports de communication : affiche, marque-page, brochure de programmation, carton d'invitation, dossier de presse.

Le lauréat accepte que l'Association le Colporteur utilise le graphisme et l'adapte sur tout support de communication ou produit, présent ou futur, gratuit ou payant, sans que cela ne donne droit à aucune rétribution et ce pour une durée de deux ans à compter de la date du choix des nominés le 26 mars 2018. En contre partie l'association Le Colporteur s'engage à mentionner le nom du lauréat sur toutes copies, représentations graphiques ou photographiques du projet primé.

Le lauréat
Prénom- Nom

Date

Signature précédée de la mention lu et approuvé

Le Président
Michel FRUMILLON

